

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	17
Trois mois	8
PARIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :
A SAUMUR :
Chez tous les Libraires ;
A PARIS :
Chez DONCEL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Taillibout, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU, PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au Bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS :
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

24 Novembre 1877.

LA CRISE.

Les difficultés rencontrées par le Maréchal dans la constitution d'un cabinet presque exclusivement composé de sénateurs, lui a fait abandonner cette combinaison qui, pourtant, était à la veille d'aboutir.

Un cabinet d'affaires a été promptement résolu, et, dès hier matin, après une nuit entière passée en négociations à l'Elysée, le cabinet était à peu près constitué.

A midi, le cabinet n'était pas encore formé complètement ; mais il devait l'être pour l'ouverture de la séance de la Chambre.

Le programme du nouveau ministère sera donc un programme d'affaires.

Nouveau ministère.

Hier vendredi, à midi et demi, on apprenait la formation définitive du ministère, dont les membres ont été pris en dehors des deux Chambres. Le voici :

- MM.
- Le général de Rochebouët, ministre de la guerre et président du conseil ;
- Welche, ministre de l'intérieur ;
- Dutilleul, ministre des finances ;
- Le Pelletier, ministre de la justice ;
- De Banneville, ministre des affaires étrangères ;
- Ozenne, ministre de l'agriculture et du commerce ;
- Graeff, ministre des travaux publics ;
- Faye, ministre de l'instruction publique ;
- L'amiral Roussin, ministre de la marine.

On dit que ce nouveau ministère devait être annoncé hier soir à la séance. Le bruit a couru que la Chambre devait y répondre aussitôt par un vote de défiance.

D'après l'opinion exprimée par plusieurs membres des gauches, le nouveau ministère ne répondrait pas complètement aux aspirations de la majorité de la Chambre.

On lit dans la Défense :

- « Il y avait encombrement au départ de la gare Saint-Lazare.
- « Ce n'est qu'en arrivant à Versailles que l'on a connu le nouveau cabinet.
- « L'impression était que ce cabinet a un caractère absolument constitutionnel. Les politiciens en rient, les hommes d'affaires applaudissent. Au lendemain des élections, il eût été acclamé ; aujourd'hui il ne gêne personne, mais il tient la place, disent les républicains.
- « Le général de Rochebouët est un officier très distingué.
- « M. Dutilleul a été le plus précieux collaborateur de M. Thiers, dans l'emprunt des cinq milliards.
- « M. Le Pelletier est un magistrat très-énergique et de grande valeur.
- « L'amiral Roussin est un ancien aide de camp du prince de Joinville, neveu de M. Dufaure.
- « M. Graeff est un inspecteur général des

ponts et chaussées des plus distingués ; il est officier de la Légion-d'Honneur. »

Versailles, 23 nov., 2 heures soir. Les chefs des gauches sont réunis ; les 48 siègent ; les conversations sont très-animées, mais on ne sait pas l'accueil qui sera fait en séance au nouveau cabinet qui, dit-on, va se présenter avec une déclaration. Des affaires, pas de politique, tel sera son programme. Comme il n'y a pas d'orateur dans ce ministère, on s'attend à la nomination de conseillers d'Etat comme commissaires du gouvernement.

Chronique générale.

On doit signaler à l'opinion publique ce fait inouï de la pratique du régime parlementaire, à la façon des républicains : pas un député de la droite n'a été admis dans la commission du budget.

Ainsi deux grandes commissions déjà ont été nommées par la Chambre ; celle de l'enquête électorale et celle du budget, dans lesquelles il n'y a pas un seul député de la droite.

Chacune de ces commissions a 33 membres ; la première a la prétention de disposer des consciences, la seconde a le droit de disposer de l'argent des contribuables, et l'on n'a pas trouvé que pour ces divers et importants objets 3,600,000 électeurs méritassent d'être représentés, soit à la commission d'enquête, soit à la commission du budget.

Ces procédés systématiques d'ostracisme donnent un éclatant démenti aux prétendus efforts de conciliation et de tolérance dont se vantent les républicains dans le *Journal des Débats* et dans le *Constitutionnel*.

Nous n'avions pas même mentionné une idée grotesque de M. Emile de Girardin, l'homme qui s'est vanté d'avoir une idée par jour. Il proposait tranquillement d'offrir au maréchal de Mac-Mahon une somme de 4,800,000 fr. pour acheter sa retraite.

Quelques journaux s'indignent de cette idée de marché ; l'indignation est de trop. M. de Girardin aura lancé ce projet pour les badauds ; à moins qu'il n'ait eu la sottise de mesurer à son aune un homme comme le maréchal de Mac-Mahon.

La seule réponse à faire à cette insanité, c'est d'inviter le directeur de la *France* à aller en personne porter sa proposition au Maréchal. Certes, il a de l'aplomb, on peut même dire de l'impudence, et cependant on peut être certain qu'il déclinerait une mission pareille, prévoyant l'accueil mérité qui lui serait fait. (L'Univers.)

On assure que M. Gambetta et l'extrême gauche ont imposé au centre gauche l'obligation systématique d'invalides les élections de M. de Fourtou et de M. Reille, bien que ces élections ne soient l'objet d'aucune protestation et qu'elles se soient accomplies à une très-grande majorité.

Il y a quelques semaines, certains écrivains militaires de la gauche attaquaient le maréchal de Mac-Mahon au sujet de la

marche de Sedan, qu'il n'a pourtant ni conçue ni approuvée, on le sait. Aujourd'hui, ce déniement va plus loin : on incrimine sa conduite à Reichshoffen, à Magenta, même à Malakoff !

La rage avec laquelle ces écrivains, voulant décrier le Président de la République, essaient de rabaisser tout ce qu'il y a eu de glorieux dans le soldat pour lui et pour la France, cause une vive irritation dans le monde militaire.

Des protestations indignées arrivent au Maréchal de tous les rangs de l'armée.

Un député de la gauche dont le nom a été souvent cité ces jours derniers, disait hier à un fonctionnaire du ministère de l'intérieur avec lequel il est en relation d'amitié depuis longtemps, que le nouveau ministère rencontrerait devant la Chambre autant de résistance que le cabinet démissionnaire, et que tant que le Maréchal n'aura pas pris un ministère dans la majorité, il en serait de même d'après des résolutions prises en commun.

On lit dans la Correspondance universelle :

« Nous apprenons que M. Robert Mitchell est en bonne voie de guérison. Malgré la fièvre ardente dont il est atteint, les médecins le déclarent hors de danger. »

Un journal arrivé ce matin dit au contraire :

« L'état de M. Robert Mitchell est grave, la blessure s'est envenimée. »

Lequel croire ?

Sous ce titre : *Lille, siège du gouvernement révolutionnaire*, on lit dans la *Vraie France* l'article suivant, qui confirme des bruits très-répandus :

« Les comités directeurs des différentes fractions de la gauche se sont préoccupés, à plusieurs reprises, de l'éventualité d'une seconde dissolution de la Chambre, soit par la force armée, soit par la voie constitutionnelle, après un avis conforme du Sénat.

« Les journaux républicains ont souvent affirmé que, même dans ce dernier cas, la majorité radicale considérerait comme son devoir de ne pas se dissoudre, et ils ajoutaient que certainement les députés sauraient prendre des résolutions viriles et n'hésiteraient pas à faire appel au pays.

« Nous savons aujourd'hui, de source sûre, en quoi devaient consister ces résolutions viriles.

« La majorité de la Chambre et la gauche du Sénat seraient venues s'installer à Lille !

« L'hippodrome lillois était désigné pour y tenir séance, et les proclamations à adresser au pays ont été ou devaient être commandées à des imprimeries de Belgique.

« Quels motifs avaient fait choisir notre ville de préférence à toute autre ?

« On comprend que nous ne nous expliquions pas sur tout ce qui nous a été dit à ce sujet.

« Nous croyons cependant qu'au nombre des motifs qui ont le plus contribué à la détermination des gauches, il en est un qui aurait pu être pour elles la source d'une grande déception.

« Un autre motif, et celui-là nos lecteurs

l'ont déjà pressenti avant que nous en parlions, c'est la proximité de la frontière belge.

« On nous assure qu'il a été prépondérant. Cela ne nous étonne pas, l'homme de Saint-Sébastien a dû particulièrement le trouver de son goût. »

Recueillons, pour la faire passer à la postérité, la jolie comparaison dont s'est servi le sénateur Laboulaye en voulant définir les pouvoirs législatifs de la Chambre et du Sénat :

« Ce sont, a-t-il dit, les deux lames d'une même paire de ciseaux. Unies ensemble, étroitement unies, elles constituent un outil excellent (pour couper !) ; séparées, il reste de chacune d'elles une lame d'acier bonne tout au plus (?) pour blesser un adversaire.

Comme on a bien sujet de dire ici que « comparaison n'est pas raison ! » Sans nous arrêter aux bévues littéraires dont celle-ci est ornée, disons qu'il nous en reste une idée fort peu aimable du pouvoir législatif sous la République.

Une paire de ciseaux ! M. Laboulaye n'est pas tendre, quand il fait de la rhétorique.

OH ! LA LÉGALITÉ !

M. Camille Debans publie, dans la *Revue de France*, une très-intéressante série d'articles sur les grands éditeurs de France. Dans le dernier numéro, il a donné de M. Mame un portrait excellent, et de sa maison de Tours un tableau plein de vérité. Quelques anecdotes relèvent la description ; en voici une assez piquante sur M. Glais-Bizoin, dont on retrouve partout la figure originale.

L'imprimerie Mame imprimait pendant la guerre le *Moniteur*, et M. Camille Debans était un des rédacteurs de ce journal.

« Un matin, dit-il, comme j'arrivais au journal, je rencontrai dans la cour de l'imprimerie, devant les ateliers de stéréotypie, un puissant du jour, M. Glais-Bizoin, qu'on a enterré la semaine dernière.

« Il était coiffé de cet immortel chapeau gris à longs poils qui a fait la joie des francs-tireurs pendant si longtemps. Un pied appuyé sur une borne, M. Glais-Bizoin paraissait occupé à rédiger quelque chose. A ma vue, il se hâta ; puis, s'adressant à moi :

« Voici un décret, me dit-il, qu'il faut faire imprimer au *Moniteur*, aujourd'hui même.

« Puis il me mit dans la main une feuille de papier de forme irrégulière et biscornue.

« J'étais censé ne pas connaître M. Glais-Bizoin ; j'avais donc le droit d'ignorer à qui j'avais affaire. Aussi m'empressai-je de lui faire observer que le *Moniteur* ne pouvait insérer les pièces qui ne lui étaient pas directement adressées du ministère. J'ajoutai que le papier dont il me chargeait contenait des ratures et des corrections au crayon, ce qui n'était guère officiel, et que les signatures des membres du gouvernement n'étaient pas libellées dans les formes ordinaires.

« — Cela ne fait rien, me dit-il. Je suis M. Glais-Bizoin. Vous pouvez insérer.

« Et il s'en alla.

« Malgré les singularités de cette époque, cette manière de rédiger des décrets sur les bornes me parut extraordinaire, et je m'arrangeai de façon à rencontrer M. Laurier,

que je mis au courant de ce qui s'était passé. Ce dernier prit le fameux décret de M. Glais-Bizoin, le froissa et le mit dans sa poche... de pantalon en me disant :

« Vous traiterez ainsi tout ce qui ne vous sera pas envoyé par les bureaux.

Depuis, on me raconta que M. Glais-Bizoin, qui avait des idées spéciales sur l'administration, s'était figuré qu'il lui suffisait de libeller, à des moments perdus, un pied en l'air, des décisions quelconques pour leur donner force de loi. La tentative dans laquelle j'avais joué un rôle n'était pas, à ce qu'il paraît, tout à fait isolée. »

Voilà comment les choses se passent, quand « les bons » républicains sont au pouvoir.

CE QUE COUTENT NOS LÉGISLATEURS.

Voici, dit l'Estafette, sur les Assemblées déléguées, depuis 1789 jusqu'à nos jours, un travail de statistique qui ne manque ni d'intérêt ni d'actualité :

En 1789, le nombre des représentants du peuple à l'Assemblée nationale était de 774, à raison de neuf députés par département, sans avoir égard au chiffre de la population.

De plus, chaque département nommait trois représentants supplémentaires pour parer aux vacances, au cas de maladies ou de mort.

Chaque représentant recevait un traitement fixe de 18 francs par jour. L'Assemblée nationale coûtait donc 13,832 fr. par jour ; le mois composé de 24 séances revenait à 331,968 fr. ; ce qui mettait la session entière (des sessions de neuf mois) à 2,987,622 fr., à laquelle somme il faut ajouter 51,300 fr. pour frais de bureaux ; en tout, 3,038,922 fr.

Les membres du Corps législatif touchaient chacun 10,000 fr. par session, mais ils étaient obligés d'avoir une voiture pour deux législateurs.

Sous la Restauration, les députés n'avaient point de traitement, le président seul recevait 100,000 fr. par session, en dehors de l'indemnité accordée aux questeurs.

Sous le règne de Louis-Philippe, les députés continuèrent à n'avoir aucun traitement ; le président, au contraire, recevait 10,000 fr. par mois, toujours en dehors des frais de questure.

En 1848, les députés de l'Assemblée nationale étaient au nombre de 900, à raison de 4 député par 40,000 habitants ; ils recevaient chacun un traitement de 25 francs par jour (a-t-on assez crié pour ces pauvres 25 francs ?), soit 540,000 francs par mois. La session de 1848, qui dura neuf mois, coûta donc 4,600,000 francs, auxquels il faut joindre, pour le traitement du président et des questeurs, 45,000 francs par mois ou 45,000 francs par session. Total d'ensemble, 4,905,000 francs.

Sous l'Empire, il y eut un député par 55,000 électeurs, soit en tout 283. Ils recevaient un traitement mensuel de 2,000 fr. ; mais plus tard ce chiffre fut abaissé à 42,500 fr. pour toute la durée de la session, quelle qu'en fût l'étendue. Le président recevait 400,000 francs, plus 30,000 francs pour frais de représentation. Chaque session du Corps législatif coûtait donc 3 millions 536,000 francs.

Sous l'Assemblée nationale de 1871, qui se composait de 750 membres, l'indemnité des représentants était fixée à 9,000 francs par an. Le traitement des sénateurs et des députés actuels a été fixé au même chiffre. La somme allouée au président s'élève à 72,000 francs. Le total du budget des deux Assemblées a été, en 1877, de 14,275,000 francs.

AUX AFFAIRES! AUX AFFAIRES!

Aux affaires ! Voilà le cri du patriotisme et du bon sens, la devise de la vraie politique, celle qui, à l'heure présente, doit rallier tous les Français, tous ceux du moins qui participent au mouvement contemporain, qui vivent des réalités du présent sans se repaître des abstractions du passé.

Les « abstrauteurs de quintessence », qui déjà dégoûtèrent Rabelais, et de notre avis, de notre temps, de nos biens et de nos personnes.

En vérité, tous les producteurs, tous les travailleurs ont donné, comme les Romains

dont parle Tacite, un grand exemple de patience. C'est sur eux que retombe tout le poids de la situation présente. Quand les politiciens sont au pouvoir, les gens d'affaires sont en péril.

Les premiers n'ont rien à perdre ; et les autres ? Tout.

Depuis sept mois, la France, qui ne vit que d'affaires, meurt de politique. Ce mot est plus vrai que jamais.

Quand Byzance fut prise, les moines de Sainte-Sophie discutaient des questions de théologie pure : de la supériorité des personnes en Dieu ; si le Père l'emportait sur le Fils. Aujourd'hui que la maison brûle, nous nous perdons en débats stériles, en combinaisons qui n'aboutissent à rien, et nous défaisons au matin la toile tissée pendant la nuit.

Aux remparts ! auraient dû crier les byzantins. Aux affaires ! dirons-nous à tous les gens affamés d'ordre, de sécurité et de prospérité. Aux affaires !

Aux affaires ! dirons-nous, sans nous lasser jamais, au gouvernement, aux ministres, à la majorité.

Oui, aux affaires ! que vous ne ferez renaitre qu'en ravivant le crédit, en stimulant la confiance.

Ne nous faisons pas d'illusion. Ce n'est point seulement par l'excédant des recettes du Trésor qu'il faut juger de la prospérité et de la confiance du pays.

La Banque de France, énorme gouffre où vont dormir les milliards, est l'infaillible thermomètre de notre activité industrielle et commerciale ; qu'on sache donc qu'elle accuse aujourd'hui un véritable sommeil de notre commerce et de notre industrie ! Nous le disions hier, nous le répétons aujourd'hui : la Banque de France a, depuis longtemps, abaissé à 20/0 le taux de son escompte ; elle a fait cela, mais vainement ; car il se trouve des institutions privées qui offrent encore l'argent à meilleur marché qu'elle.

Si les capitaux dorment, le chômage s'étend ; c'est une conséquence forcée, qu'il est presque ridicule d'attester, tellement elle est dans la logique des choses. Et qu'on ne nous cite point comme une objection solide les constructions du Trocadéro ou de l'avenue de l'Opéra ; ces deux entreprises ne peuvent constituer à elles seules la vie d'affaires d'une ville comme Paris, d'un pays comme la France.

On ne peut même se défendre, à la vue de ces bâtisses récentes, d'un sentiment qui n'est pas loin de la défiance et de la tristesse. Voilà, se dit-on, ce qu'élevèrent les gens d'affaires et ce que détruisent les politiques !

Détruire ou produire, toute société est fondée sur ces deux mots ; ou plutôt, les anciennes sociétés semblaient faites pour la guerre et la destruction, tandis que les sociétés nouvelles sont faites pour la production.

Mais, ce noble instinct de nos temps, qui ne le voit paralysé par la politique à outrance, par la mêlée des partis ?

Qu'on arrête dans la rue le premier passant, qu'on lui demande s'il est content des affaires ; qu'on en arrête cent, et ce sera toujours la même réponse, à savoir que la politique nous tue et qu'il serait temps de songer à quelque chose de plus substantiel qu'un amendement ou une enquête.

« Je voudrais, dit Beaumarchais, tenir entre mes mains un de ces puissants de quatre jours... » et vraiment elle n'a point vieilli, cette tirade de verve indignée.

Les récoltes de nos départements viticoles — la vie même du sol gaulois — ces récoltes qui suffiraient à l'enrichissement d'un peuple, attendent l'acheteur devenu trop prudent ; c'est un milliard qui est en jeu, et l'on ajourne indéfiniment la conclusion de nos traités avec l'Angleterre !

De même pour nos blés ; de même pour nos plantes textiles : les négociations sont à long terme ou mêmes nulles ; et dans quarante jours nous atteignons le 1^{er} janvier 1878 !

Les bilans de fin d'année, la ruine ou la fortune de milliers d'individus, le succès de notre Exposition, le salut peut-être de notre industrie, et la revanche pacifique de nos défaites militaires, voilà certes de quoi intéresser nos politiciens ; mais ils ont bien le temps de s'attarder à ces vètilles !

Il faut pourtant leur désiller les yeux, leur rappeler que le pays ne les a pas réélus dans une pensée mesquine de contradiction. En les renvoyant à la Chambre, la France leur a dit de faire de bonnes finan-

ces, d'élargir le domaine de l'instruction, de développer l'activité industrielle, d'utiliser nos ressources, d'étendre nos relations commerciales, de créer des chemins de fer, de faire enfin œuvre de prévoyance et de capacité.

Ce vœu universel servira-t-il de programme au futur cabinet ?

N'avoir pour objectif que la reprise des affaires par la conclusion des traités de commerce en préparation, sera un acte de sagesse et féconde politique.

A son gouvernement, aux ministres, aux Assemblées, la France crie : Aux affaires ! Aux affaires ! (Liberté.)

Etranger.

TURQUIE. — On écrit de Constantinople :

La fermentation est grande dans notre capitale ; on n'a plus d'espoir que dans la délivrance d'Osman-Pacha par Mehmet-Ali avant que Plewna succombe.

D'un autre côté, on parle de graves dissentiments qui existent parmi les généraux turcs.

Suleiman-Pacha, entre autres, refuse d'obtempérer aux ordres du conseil de guerre qui se tient en permanence à la Porte, et qui, sous prétexte de guider les opérations du théâtre de la guerre, en envoyant toutes sortes de plans contradictoires, ne poursuit d'autre but que celui d'exercer, par méfiance et par crainte, une surveillance directe sur les généraux.

En attendant, la surexcitation dans les esprits se traduit très-souvent par des actes d'hostilité même contre la personne du sultan.

Les placards que l'on est obligé d'arracher très-souvent excitent la population contre les ministres et contre le sultan lui-même, que l'on va jusqu'à menacer de jeter dans le Bosphore, comme des traitres, s'il venaient à traiter de la paix avant que les Russes n'aient été chassés du territoire.

Pour comble de malheur, les ulémas sont du côté des mécontents et ne cessent de demander à grands cris chaque jour le renvoi du président de la Chambre Vefik-Pacha, comme étant l'un des conseillers les plus funestes du sultan.

Aussi ne vous étonnez pas si Midhat-Pacha vient à être élu député de Constantinople, puis président de la Chambre.

ITALIE. — D'après une dépêche de Rome, l'on s'attend à ce que le Pape prononce une allocution au consistoire sur la nécessité du pouvoir temporel comme garantie de l'indépendance du Saint-Siège.

Le Pape, télégraphié-t-on de Rome, a reçu du roi d'Espagne une lettre autographe lui annonçant son mariage avec sa cousine dona Mercedes de Montpensier, et lui demandant les dispenses voulues par l'Eglise pour contracter mariage avec sa cousine.

Le Pape s'est empressé de transmettre le bref des dispenses par l'entremise du Nonce à Madrid.

Le recensement de la population du royaume d'Italie, arrêté au 31 décembre 1876, donne le chiffre de 27,769,476 habitants. L'accroissement pour 1876 a été de 237,301.

ALLEMAGNE. — Suivant certaines informations, on travaille actuellement avec la plus grande activité, même de nuit, à l'éclairage électrique, à la fortification de Berlin du côté de l'ouest. Selon toute apparence, il ne s'agit ici que de la « fortification » des gares de la ville situées dans cette direction.

LA CRISE EN RUSSIE.

La section de Moscou du conseil du commerce et des manufactures vient de publier son rapport sur la situation désolante dans laquelle se trouve aujourd'hui l'industrie russe. Le marché intérieur était déjà encombré de marchandises lorsque, par suite de la mauvaise récolte et de la famine de 1873, les principaux consommateurs des articles moscovites restreignirent considérablement leurs demandes. Depuis cette époque, l'industrie et le commerce ne cessèrent de se trouver dans une situation désavantageuse, et plusieurs fabriques commencèrent à se fermer ou à diminuer leurs productions. Le bilan défavorable du commerce extérieur, qui exerçait une influence dépressive constante sur le cours des roubles, acheya la détresse, et une série de faillites amena l'industrie et le négoce, dans le rayon de Moscou, à cet état dé-

plorabile auquel on est convenu de donner le nom de crise.

Guerre d'Orient.

Nous n'avons pas appris que le Foreign-Office ait adopté de nouvelles résolutions, ni qu'il soit décidé à sortir de sa neutralité. Mais enfin il faut s'attendre peut-être à une action prochaine, à une intervention en faveur de la paix, ou à une démonstration militaire, car l'Angleterre suit les événements avec une attention inquiète, et elle ne laissera pas porter atteinte à ses intérêts orientaux.

Depuis le blocus de Plewna et surtout depuis la déroute de Moukhtar-Pacha, nous remarquons plus d'anxiété dans le langage de la presse anglaise. Le Standard prêche ouvertement une intervention armée, le Times conseille à la Porte de faire la paix, tous fin veulent en finir, parce qu'ils prévoient, à la suite de nouvelles victoires des Russes, des complications diplomatiques.

Nous indiquons ces opinions comme un symptôme des dispositions et des tendances qui règnent en Angleterre. Nous ne voulons rien prévoir, mais nous constatons que les événements émeuvent l'opinion publique aussi bien que le gouvernement anglais ; est-ce le prélude de résolutions graves que prendrait le Foreign-Office ?

Nous ne désirons certes pas une intervention armée, qui pourrait en amener d'autres ; mais si les puissances intéressées ont conservé une influence à Constantinople et à Saint-Petersbourg, nous souhaitons sincèrement qu'elles l'emploient à mettre fin à la guerre et à faire conclure une paix prochaine.

L'anxiété est devenue très-vive en Angleterre à la suite des derniers événements. On craint que les revers des Turcs n'aient un contre-coup aux Indes, où les musulmans commencent à s'agiter. Quelques alarmistes voient déjà l'armée russe, négligeant Erzeroum, marcher résolument sur Constantinople à travers l'Arménie.

Il y a de l'exagération dans ces prévisions : les Russes n'en sont pas encore là. Ce n'est pas au cœur de l'hiver et à travers un pays couvert de neiges, mal percé de routes, sans moyens d'approvisionnement, qu'ils peuvent entreprendre une marche aussi longue. Ils peuvent à peine détacher 30,000 hommes pour cette opération, car il faut garder Kars, bloquer Batoum et Erzeroum, se débarrasser de Moukhtar-Pacha, et ce n'est pas avec 30,000 hommes qu'on essaye la conquête de toute la Turquie d'Asie.

Ce qui nous paraît probable, c'est que l'armée russe va pousser activement les sièges de Batoum et d'Erzeroum, que l'hiver rend déjà assez difficiles, et qu'elle n'entreprendra une marche en avant qu'après avoir assuré ses derrières par la prise de ces deux villes.

Mais c'est déjà assez, paraît-il, pour inquiéter l'Angleterre, qui entrevoit dans un avenir prochain la chute de Plewna en Europe et la conquête de l'Arménie en Asie.

Depuis un mois, le télégraphe nous annonce régulièrement, tous les huit jours, la prochaine entrée en campagne de la Serbie, et la Serbie, tout en continuant ses préparatifs militaires, n'a pas encore ouvert les hostilités.

Il faut, paraît-il, attribuer ce retard, non pas à la sagesse du prince Milan, mais à la crainte qu'inspire l'Autriche. Cette puissance, restée jusqu'ici simple spectatrice de la lutte, semble se réveiller depuis les derniers désastres des Turcs.

D'après les bruits qui nous arrivent de Vienne, elle aurait fait savoir à Belgrade que si l'armée serbe entraînait en Bosnie, cette province serait immédiatement occupée par un corps autrichien.

Le prince Milan, qui convoite la Bosnie, voit donc dans cette occupation une mesure qui gêne ses plans, et de plus il redoute qu'une fois le conflit allumé, l'Autriche ne pète tête à cette puissance, dont les troupes seraient devant Nisch ou devant Widdin. Il reste donc prudent, en prévision des éventualités qui peuvent le menacer.

Il n'y a encore rien d'officiel dans ces bruits d'occupation de la Bosnie par un

corps autrichien ; mais ils sont vraisemblables, et nous devions les mentionner. L'inaction de la Serbie n'est due évidemment qu'à la crainte de l'Autriche.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Avis administratif.

Cours des Sciences physiques et naturelles.

Le Maire de Saumur prévient le public que M. Zupp, professeur de physique du collège communal, fera, tous les jeudis, à 8 heures du soir, à partir du 6 décembre prochain, un cours élémentaire de sciences physiques et naturelles, qui sera continué jusqu'à la fin de mars.

Les matières traitées dans ces leçons comprendront l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'eau, l'air, la combustion, la respiration, la circulation du sang, et les phénomènes les plus intéressants qui ont leur siège dans l'atmosphère.

Ceux qui voudront suivre ces cours devront se faire inscrire, avant le 5 décembre, au secrétariat de la Mairie, où il leur sera décerné une carte d'entrée personnelle.

Les séances auront lieu dans la salle de physique du collège communal.

Le Maire, en organisant ces cours, d'une utilité incontestable, a pensé que la population les accueillerait avec faveur, et que la jeunesse, surtout, profiterait de cette occasion de compléter son instruction.

Le général Gaétan de Grimaudet de Rochebouët, qui vient d'être nommé ministre de la guerre et président du conseil, est commandant du 48^e corps d'armée à Bordeaux.

Entré à l'Ecole polytechnique en 1831, M. de Rochebouët en sortit comme sous-lieutenant d'artillerie en 1833; il fut successivement lieutenant en 1835, capitaine en 1841, chef d'escadron en 1849, lieutenant-colonel en 1853, colonel en 1854, général de brigade en 1856, général de division en 1867.

Lors de la guerre en 1870, il commandait l'artillerie de la garde impériale, dans laquelle il a, du reste, servi longtemps.

Il est, en outre, grand officier de la Légion d'honneur depuis le 19 avril 1871.

M. le général de Grimaudet de Rochebouët est né le 16 mars 1813 à Angers: il doit donc passer au cadre de réserve des officiers généraux le 16 mars prochain.

Température. — Nous sommes dans une période de tempêtes. Pendant les deux dernières nuits, la vent a soufflé avec violence sur notre ville. L'Observatoire de Paris dit qu'une forte bourrasque étend son action sur une grande partie de l'Europe, qu'elle amène des vents forts de l'ouest sur la Manche et l'Océan, une tempête de l'ouest à Valentin, du sud à Copenhague et du sud-est sur les côtes de Norvège.

La pluie est générale en France, excepté sur le littoral de la Méditerranée, et la température est partout en hausse. Les mauvais temps vont continuer.

Une dépêche de New-York, reçue avant-hier soir à l'Observatoire, annonce qu'une tempête atteindra les côtes de la Grande-Bretagne et de la France, vers le 25; le nord de la Grande-Bretagne l'éprouvera dans toute sa force; vent du sud-ouest à nord-ouest, pluie ou neige suivie d'un abaissement de température.

Le Midi ne semble pas mieux partagé. Dès mercredi soir, le *Courrier du Dauphiné* rapportait que la veille, vers les trois heures de l'après-midi, une bourrasque de vent mêlée de pluie et de neige s'était abattue sur Grenoble.

Le vent soufflait avec une violence extrême; la neige s'était considérablement rapprochée de la ville.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest.

« On commence à pouvoir se rendre compte du rendement de la récolte en vin dans notre riche vallée du Layon, qui produit, année moyenne, 25,000 barriques de vins fort estimés.

Des renseignements recueillis à Beaulieu, Rablay, Chavagnes, Faye, etc., il résulte que la récolte de 1877 devra compter, pour la quantité, comme moyenne récolte;

pour la qualité, elle sera égale, sinon supérieure, à la récolte de 1876.

» Déjà plusieurs celliers importants ont été demandés et vendus; suivant qualité, les prix paraissent faits à 105, 115 et même 120 fr. la barrique, en prenant tout le cellier, marchandise livrable à Noël, après un seul soutirage. Les producteurs ne se plaignent pas. »

Récolte des pommes. — Si nous jugions de la récolte des pommes dans la Sarthe par les environs du Mans, nous dirions qu'elle a été abondante; ainsi dans les campagnes de Raudin, de Changé, d'Ivré même, et aussi en revenant sur Arnage, les arbres auraient assurément souffert d'être plus chargés de fruits; mais il paraît qu'il n'en est pas ainsi partout.

A part certaines contrées privilégiées, la récolte des fruits a été assez bonne dans la Sarthe et médiocre dans la Mayenne; mais la Normandie et certains quartiers de la Bretagne ont eu une abondance de pommes extraordinaire. Les gares — dans la Mayenne surtout — sont encombrées de wagons chargés de fruits que les paysans vont chercher pour fabriquer le cidre qui leur manque. Ils paient livraison en gare 37 à 40 fr. les 100 kilog.

(Union de la Sarthe.)

On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Lundi, le pont métallique du chemin de fer de Nantes à Châteaubriant, jeté sur l'Erdre à la Jonnelière, a été soumis à l'épreuve réglementaire: trois locomotives et une quarantaine de wagons remplis de sable l'ont parcouru; la façon dont il a supporté le poids de cette énorme charge n'a laissé aucun doute sur la solidité de cette gigantesque construction. »

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS

(Quai Royal)

DIRECTION CHAVANNES.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

5^e CONCERT POPULAIRE

Dimanche 25 novembre, à 1 h. 1/2
très-précise.

PROGRAMME :

- 1^o Ouverture de la *Grotte Fingal* (Mendelssohn).
- 2^o Symphonie pastorale, redemandée (Beethoven).
- 3^o Air de *Joseph* (Méhul), chanté par M. PELLIN.
- 4^o a Entr'acte des *Erynnies*, redemandé (Massenet).
- b Rigodon de *Dardanus* (Rameau).
- 5^o Ouverture, *Jubel* (C. M. Weber).

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.
Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

Variétés.

LE NOUVEAU GASTIBELZA.

Pour nous égayer, empruntons cette « clarinette » au *Gaulois*; c'est une parodie de *Gastibelza*. Cela se chante sur l'air de *Monpou*. L'écho en arrivera jusqu'à M. Bonnet-Duverdier :

Gastil-Bonnet, l'homme à la carabine,
Chantait ainsi :

« Vais-je longtemps rester dans ma cabine,
Captif ici !

O députés, beuglez, livrez bataille,
Je suis au clou... »

Le vent qui passe au-dessus de Versaille
Me rendra fou.

« Criez, beuglez ! du droit parlementaire
Il faut user ;

Il n'a qu'un temps — ce joujou comme verre
Peut se briser.

Moi je ne puis qu'étendu sur la paille
Geindre mon soul... »

Le vent qui passe au-dessus de Versaille
Me rendra fou.

« Et cependant pour posséder un siège
De député,

Quelle bassesse ou quel excès n'aurais-je
Pas affronté ! »

« En joue !... et feu !... car pour la radicale

Le geste est tout... »

Le vent qui passe au-dessus de Versaille

Me rendra fou.

« Un soir d'automne où tout était tranquille,

Se présenta

A mon logis un noir sergent de ville

Qui m'arrêta.

Je vis briller dans ses mains sa médaille,

Son coupe-chou... »

Le vent qui passe au-dessus de Versaille

Me rendra fou. »

LE LOUP ET L'AGNEAU.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Comptant sur son élection,

Le baron Reille était tranquille.

La gauche se montra le cœur rempli de bile,

Ayant grand'faim d'invalidation.

— Qui te rend si hardi devant moi de paraître ?

Dit la gauche d'un ton de maître ;

Tu seras châtié de ta témérité.

— Sire, dit le baron, que Votre Majesté

Ne fasse pas tant de tapage.

Je sus gagner tous mes suffrages

Sans nulle protestation,

Sans pression,

Et la majorité que j'obtins est fort belle,

On m'a réélu par trois fois

Avec plus de huit mille voix.

— Tu me gênes, reprit cette... gauche cruelle.

— Je n'ai rien fait pour vous pousser à bout.

— Si ce n'est toi, c'est donc Fourtou ;

On me l'a dit, il faut que je te mange.

Et là-dessus, dans les commissions,

La gauche l'emporte et le mange

Sans autres explications.

(Figaro.)

NOTES PRISES PAR UN MALADE

A l'Hôpital militaire.

Notre docteur a des lunettes

Nettes,

C'est un grand homme maigrelet

Laid.

Le caporal qui nous surveille

Veille,

Tandis que plus d'un dans son lit

Lit.

Parfois, s'il trouve notre salle

Sale,

Il roule ses grands yeux ouverts

Verts ;

Pour ne pas même d'un sourire

Rire,

Il faut vraiment faire un effort

Fort.

Et si quelqu'un fume un cigare,

Gare !

Plus d'un pour fuir le châtiement,

Mont.

Notre docteur qui tout ordonne

Donne

Un remède, comme un bonbon

Bon :

Mais la potion est grasse,

Grâce !

Le cœur bondit, jetant partout

Tout...

Un artilleur plein de courage

Rage,

Il veut retourner au canon ;

Non !...

Non ! car sur leur lit de souffrance,

— France,

Tes enfants gisent : les voilà

Là !...

La maladie âpre et féroce

Rosse

Ces vainqueurs et ronge leur sein

Sain.

Et chaque jour la mort livide

Vide

Un lit, qu'on sent avec effroi

Froid.

Cette heure pour chaque personne

Sonne

Comme minuit au vieux manoir

Noir.

Heureux l'homme qui dans la tombe

Tombe.

Si son âme, prenant l'essor

Sort,

Et montant au parvis céleste,

Leste,

Entre avec les anges tremblants

Blancs !...

(Espérance du peuple.)

A. P.

Faits divers.

On lit dans le Journal de Bordeaux :

« Le Parc-Bordelais, où est cantonnée une partie de notre garnison, a été profondément impressionné avant-hier par un événement des plus regrettables.

« Un jeune volontaire d'un an, désespéré de ne pas se voir porté au tableau d'avancement, et pour cette seule raison, résolu de se donner la mort. Le soir même, il mettait à exécution son fatal projet et se tirait en pleine poitrine un coup de carabine.

« A la détonation inattendue accoururent tous les hommes présents au quartier, ainsi que le major du train des équipages. Ce dernier ne put que constater le décès : la mort avait été instantanée, car la balle avait perforé le cœur, occasionnant des ravages incroyables.

« Le pauvre garçon avait laissé une lettre où il affirmait sa funeste détermination, suppliant le commandant de dire à sa famille qu'une chute de cheval avait provoqué sa mort.

« L'escadron auquel appartenait ce jeune homme est dans une consternation bien facile à comprendre. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 23 novembre 1877.

La Bourse a été très-agitée: ouverte en grande hausse, elle a fini en réaction accentuée. Avec la crise aiguë que nous traversons, il est plus facile d'expliquer la baisse de la fin de la Bourse que la hausse du début. On a coté tout d'abord nos rentes à 71.80 et 106.95. Ces prix ont été les plus élevés de la journée; on est tombé lourdement en clôture à 71.50 et 106.40. Le marché n'était pas meilleur au comptant qu'à terme. Les recettes générales ont vendu 6,000 fr. de 3 0/0 et 15,000 fr. de 5 0/0. En dehors des syndicats, on s'inquiète de l'impossibilité constatée de constituer un ministère présentant quelque chance de durée. A la première coté, les Consolidés anglais étaient fermes à 96 7/8; le 5 0/0 italien a suivi nos rentes dans leur mouvement de recul; de 72.85, il est revenu à 72.60. Il y avait quelques affaires sur les actions des sociétés de crédit. On a coté la Banque de France à 3,085 et le Crédit foncier à 650. Il y avait des demandes sur la Banque de Paris à 1,020. Les obligations foncières 1877 ont repris leur cours d'émission: 360. Les demandes augmentent à l'approche du tirage. Les actions des chemins de fer français ont subi quelques réalisations de bénéfices, la recette de la dernière semaine est inférieure de 91,000 fr. à la correspondante de 1876. Les chemins espagnols étaient bien tenus. Il y a eu une légère réaction sur les chemins Autrichiens et Lombards.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

LUNDI 26 novembre 1877.

Représentation de la COMPAGNIE PARISIENNE

Sous la direction de M. RODRIGUEZ, régisseur général du théâtre du Palais-Royal.

GRAND SUCCES ACTUEL

LES DEMOISELLES DE MONTFERMEIL

Comédie en 3 actes, du théâtre du Palais-Royal, par Théodore Barrière et Victor Bernard.

Jouée par MM. Lafaye, Edouard Georges, Gausins, Mendasti, Joliet et Bourée, M^{mes} Carpentier, Jane Lepage, Falbert et Eug. Georges.

MIDI A QUATORZE HEURES

Comédie en 1 acte, de feu Théodore Barrière.

Jouée par MM. Gausins, Mendasti, Joliet et Bourée, M^{mes} Falbert et Jane Lepage.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THIAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 23 NOVEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	71	25		Crédit Foncier, act. 500f. 350 p.	615		3 75	Canal de Suez	695		3 50
4 1/2 %	99	60		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	730			Crédit Mobilier esp.	553	75	
5 %	100	40		Crédit Mobilier	552	50		Société autrichienne			50
Obligations du Trésor, t. payé.	488		3	Crédit foncier d'Autriche	312	50		OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	430		3	Charentes, 500 fr. t. p.	130			Orléans	337		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	496	50	1	Est	617	50		Paris-Lyon-Méditerranée	349		
— 1865, 4 %	511	55		Midi	780			Est	330		
— 1869, 3 1/2 %	395	50	40	Nord	370	25		Nord	324	50	
— 1871, 3 %	373	75	1	Orléans	1012	50		Ouest	329	15	
— 1876, 4 1/2 %	487	30	1	Ouest	670			Midi	328	50	
Banque de France	2685		10	Vendée, 500 fr. t. p.				Charentes	227		
Comptoir d'escompte	637	50		Compagnie parisienne du Gaz	1237	50		Vendée	156		
Crédit agricole, 300 f. p.	335		20	C. gén. Transatlantique	309	50		Canal de Suez	637		
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	360										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 Juin 1877).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
9 — 15 — —	—
1 — 36 — —	soir, —
4 — 10 — —	—
7 — 15 — —	express, omnibus, (s'arrête à Angers).
10 — 37 — —	—

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin	direct-mixte, omnibus, express.
9 — 40 — —	—
12 — 40 — —	soir, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.
4 — 44 — —	—
10 — 38 — —	—

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 46.

Etudes de M^{rs} LE RAY et ALBERT, avoués à Saumur, Et de M^r ROULLEAU, notaire à Fontevault.

VENTE
SUR LICITATION,
EN QUARANTE-SEPT LOTS,
DE DIVERS
IMMEUBLES

Situés communes de Fontevault (Maine-et-Loire) et de Couziers (Indre-et-Loire).
ET D'UN LOT
D'ARBRES DE HAUTE FUTAIE
Complantés sur les bois de la Pomière, commune de Couziers;
Le tout dépendant de la succession de M. Richou père, ancien adjoint au maire de Fontevault.

L'adjudication aura lieu par le ministère de M^r ROULLEAU, notaire à Fontevault, le dimanche vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-dix-sept, en la salle de l'école des garçons de la commune de Fontevault, à midi.

Les immeubles, consistant en deux maisons, sises sur la place du Marché, à Fontevault, terres, bois taillis, vignes, pâturés et trois étangs poissonneux, d'un excellent rapport et d'une exploitation facile, seront mis en vente sur la mise à prix totale de cent sept mille quatre cent cinquante-quatre francs quarante-quatre centimes, ci 107,454 f. 44

Le lot d'arbres de haute futaie, complantés sur les bois de la Pomière, et consistant en soixante-dix-sept chênes, sera vendu sur la mise à prix de neuf cent quinze francs, ci 915

Total des mises à prix: cent huit mille trois cent soixante-neuf francs quarante-quatre centimes, ci 108,369 f. 44

Consulter, pour les lotissements et les mises à prix particulières, les grandes affiches.
S'adresser, pour tous renseignements, à:

- 1^o M^r ROULLEAU, notaire à Fontevault, dépositaire du cahier des charges;
- 2^o M^r V. LE RAY, avoué à Saumur, rue de Bordeaux, poursuivant la vente;
- 3^o M^r ALBERT, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, avoué co-licitant. (594)

Etude de M^r MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE MAISON

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Levécs, servant actuellement de débit-restaaurant, à l'enseigne du Drapeau-Français, avec vaste JARDIN clos de murs, y adossé; le tout d'une contenance de 50 ares.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. et M^{rs} JOLY, qui l'habitent, et, pour traiter, à M^r MÉHOUS, notaire.

UNE MAISON DE LONDRES désire, pour ses achats de Vins et Eaux-de-Vie, se mettre en rapport direct avec des propriétaires de vignobles ou des maisons de premier ordre. — Ecrire franco aux initiales L. M., 15, Millmann Street, Bedford Row, LONDRES (Angleterre). (622)

Etude de M^r MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
Le dimanche 2 décembre 1877, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^r MÉHOUS,

SEPT PARCELLES DE BOIS

Situées communes de Bagneux, Distré et Rou-Marson,

Appartenant à M. Adrien FOLLIE. S'adresser, pour tous renseignements, à M^r MÉHOUS, notaire, et, pour plus de détails, voir les placards affichés. (579)

Etude de M^r GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION,
Les 25 novembre et 2 décembre 1877, à midi,

COUPES DE BOIS

Dans les Garennes, la Forêt et les Cent-Boisselées,

Communes de Vaudelnay-Rillé, Cizay et Montreuil-Bellay.

Contenant vingt-neuf hectares, et sept lots de peupliers, situés sur la prairie Saint-Pierre et la Petite-Île, près le pont de Montreuil-Bellay, appartenant à M^{rs} de Grandmaison.

Bureau de Bienfaisance de Saumur.

ADJUDICATION

DE FOURNITURES

DE PAIN, VIANDE ET BOIS

A faire au Bureau de Bienfaisance de Saumur, pendant l'année 1878.

Le vendredi 21 décembre 1877, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, par MM. les Administrateurs dudit Bureau, au siège de ce Bureau, Cour-Saint-Jean, 3, à l'adjudication de la fourniture de pain, de viande et de bois, à faire aux pauvres, du 1^{er} janvier 1878 au 31 décembre de la même année.

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues par M^{rs} la Supérieure du Bureau de Bienfaisance, jusqu'à la veille de cette adjudication, six heures du soir.

Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoir régulier.

Les soumissions seront timbrées et porteront pour suscription: soumission pour la fourniture, soit: pain; viande, bois. Elles exprimeront un rabais en centimes, sans fraction de centime.

Il ne sera admis à concourir à l'adjudication que des personnes notoirement solvables.

Le cahier des charges est déposé au siège dudit Bureau de Bienfaisance, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours non fériés, à partir du lundi 19 novembre courant, le matin, de neuf à onze heures, et le soir, de deux à cinq heures.

Saumur, le 10 novembre 1877.
Le Vice-Président du Bureau de Bienfaisance,
(617) PAUL RATOUIS.

ON DEMANDE DE SUITE UN BON VIGNERON,

marié, pour habiter et cultiver une propriété vignoble, près Saumur. S'adresser au bureau du journal. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (512)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

DEUX MAISONS

AVEC BOUTIQUES
Nouvellement restaurées.

Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur, ou à M. GODET, imprimeur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Jeunot au bureau des S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

DEUX BEAUX CHÊNES COURANTS

à vendre

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR

Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'Étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Égypte, au Brésil et au Chili. S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, quai de Limoges, 42, à Saumur. (620)

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations

qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

FRANC JOURNAL DE RENTIERS

1^{er} en le meilleur des journaux financiers; 34, rue de Provence, Paris. 8^e année; paraît chaque dimanche; un fr. pour six mois d'essai. — Demander le numéro qui vient de paraître, 20 centimes, dans tous les kiosques de Paris et gares de chemins de fer. — Liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; tableau et prix des coupons échus; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr.; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur bons titres.

VENTE FORCÉE

LIQUIDATION de toutes les Marchandises formant l'actif des Grands Magasins de Nouveautés

AUX FABRIQUES DU NORD

132 et 134, rue Lafayette, en face la gare du Nord.

Perte: 65 0/0 sur les prix d'inventaire.

Clôture par experts le 21 septembre 1877.

COUVERTURES.

Couvertures couleur, laine douce, 2 ^m 40, de 18 fr.	5 50
Couvertures couleur, laine douce, 2 ^m 50, de 29 fr.	7 30
Couvertures de voyage, très-belles, de 19 fr.	6 80
Couvertures de voyage, veloutées, de 35 fr.	9 75
Couvertures laine douce bleutée, 2 ^m 50, de 35 fr.	9 75
Couvertures laine blanche, long, 2 ^m 20, de 39 fr.	10 00
Couvertures laine blanche fine, grand lit, de 59 fr.	19 50
Couvertures mérinos blanc, grand lit, de 75 fr.	23 50
Couvertures mérinos blanc extra, grand lit, de 95 fr.	29

TOILES et BLANC.

Ser ^{tes} toilette, la douz.	2 75	Madapolam de 95 c.	40
Mouch. batiste ourlés, la douz.	1 95	Madapolam fin de 1 fr. 50	50
Mouch. toile, de 15 fr.	6 75	Coton écu de 95 c.	40
Mouch. toile, de 19 fr.	7 50	Coton fort de 1 fr. 25	50
Bel œil-de-perdrix blanc, pur fil, le m. de 2 fr.	20	Coton, largeur 1 ^m , de 2 fr.	60
Toile pour grands draps de lit, de 2 fr. 45	4 95		
Toile chanvre jaune, largeur de 1 ^m 10, de 3 fr.	3 45		
Serviettes toile fine forte, 0 ^m 90, de 20 fr. la douzaine	12 30		
Services damassés pour 12 personnes, de 35 fr.	12 75		
Beaux draps cretonne, longueur 3 m., le drap de 10 fr.	3 25		
Draps toile forte, longueur 3 m., largeur 2 m., le drap	3 95		
Grands draps de maître, toile blanche fine, le drap	8 50		

ÉTOFFES POUR ROBES.

Écossais croisé	35	Châlo tartan carré, de 35 fr.	7 90
Alpaga noir de 1 fr. 50	60	Mérinos noir de 5 fr.	2 45
Gros grain noir de 2 fr.	85	Mérinos extra de 7 fr.	2 95
Tartan croisé écossais molletonné, de 5 fr.	70		
Flanelle pour robes pure laine, largeur 1 ^m , de 5 fr.	4 95		
Matélassé mode pure laine, largeur 1 ^m 20, de 12 fr.	2 95		
Draps noir Elbeuf fin et fort, de 25 fr.	7		
Draps moutonné pour pardessus, de 18 fr.	4 50		
1,200 coupons, par 1 ^m 20 Elbeuf, pour pantalons, de 25 fr.	7 90		
Faille noire, largeur 0 ^m 55, de 7 fr.	2 95		
Chemisier Lyon, gros grain, de 12 fr.	4 50		

Chemises hommes.

Chemise madapolam, de 5 fr.	2 45	Descentes de lit, de 5 fr. 50	4 45
Chemise couleur, de 8 fr.	2 95	Descentes de lit, de 20 fr.	5 75
Chemise cret. blan., de 9 fr.	3 80	Descentes de lit veloutées, de 35 fr.	6 90
Chem. devant toile, de 12 fr.	3 95	Tapis passag. ou escaliers, le m. de 3 fr.	65
Gilets chasse enfant	4 95	Carpettes, long. 2 ^m , larg. 1 ^m 40, de 25 fr.	8 75
Gilets chasse, de 19 fr.	5 90	Carpettes, long. 3 ^m , larg. 2 ^m 30, de 60 fr.	21
Gilets chasse, haute nouveauté, de 35 fr.	10 50	Tapis croisé, ray. rouge et gris, largeur 0 ^m 90, de 6 fr.	2 95
Gilets chasse mérinos, nec plus ultra, de 49 fr.	12 50	Mouquette bouclée, genre orient, le mètre de 9 fr.	9 95
Tapis croisé, ray. rouge et gris, largeur 0 ^m 90, de 6 fr.	2 95	Bas mérinos enfants, toutes tailles, de 2 fr. 50 et 3 fr.	

LINGERIE.

Chemises cretonne, de 4 fr.	1 75	Waterproofs, de 20 fr.	5 90
Camisoles et pantalons piqués, mol., de 6 fr.	4 75	Waterproofs bleus, de 28 fr.	6 90
Jupons piqués, mol., feston à la main, de 8 fr.	2 75	Waterproofs, de 35 fr.	15 50
Chemises de nuit, jabot brodé, de 14 fr.	4 90	Waterproofs extra, de 75 fr.	19
Corsets fins, de 7 fr.	2 45	Waterpr. réservist., de 90 fr.	9 75
		Robes de chambre pour dames, tartan, mol., de 29 fr.	2 95
		Caracos flanelle, de 7 fr.	

Expédition en remboursement aux frais de l'acheteur.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc. d'une planche de patrons. Une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles correspondances avec les abonnés et rébus, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET

Certifié par l'imprimeur soussigné.